

Mais comme l'homme le plus sage n'est pas toujours à l'abri des incartades d'un insensé, en ce cas, il ne faut d'abord y répondre qu'avec beaucoup de flegme & de ménagement, sans jamais se repandre en injures, parce qu'elles dénotent toujours une ame basse & dénuée de sentimens; qu'elles ne doivent être que le parrage des femmelettes, & qu'elles sont insupportables dans un homme de guerre, quand même tout le tort seroit du côté de celui qui l'insulte.

2°. La défense étant de droit naturel & permise par les loix divines & humaines, il faut se défendre avec bravoure quand on est attaqué par voies de fait; & si l'insulte n'est qu'en paroles, je dois comme Chrétien, comme Pere, comme Sujet du Roi, vous dire qu'en ce cas il faut répondre que vous méprisez souverainement l'injure, que vous ne craignez point celui qui vous la dit, que vous continuerez à paroître par tout où les actions ordinaires de la vie conduisent naturellement, & que si on ose vous attaquer, vous sçavez vous défendre avec honneur.

Mais en même-tems, comme je puis errer dans une matiere aussi délicate, & qui n'est point du ressort de ma profession, vous devez, dans ces occasions consulter les Officiers les plus expérimentés, & les plus sages, & sur-tout ceux auxquels vous êtes subordonné; leur exposer sincèrement, & avec scrupule, toutes les circonstances du fait, & suivre la voye qu'ils vous prescriront en cas pareil.

On n'est pas obligé aux mêmes précautions envers les ennemis du Roi: au contraire, le Droit de la guerre, non seulement permet de repousser leurs insultes, mais même autorise à les attaquer.

C'est alors qu'il faut considérer la vie, comme
une